

Le Brevet Professionnel (BP) de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (JEPS)*

☞ Qu'est-ce que le BP JEPS ?

Le BP JEPS est un diplôme d'état de niveau IV du champ de la jeunesse et des sports., qui atteste que son titulaire justifie de l'acquisition d'une qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle dans les domaines des activités physiques, sportives, socio-éducatives ou culturelles.

Il constitue un diplôme unique, destiné à couvrir l'ensemble des champs décrits ci-dessus, avec une organisation en spécialités.

☞ Comment obtient-on le BP JEPS ?

Le diplôme du brevet professionnel est obtenu par **capitalisation de quatre unités de formation**,

Deux sont transversales,

UC1 : **Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure**

*Domaines
d'intervention*

- Communication orale – communication écrite – TRE –Anglais
- Caractéristique des publics, anatomie, Physiologie, myologie, biomécanique, attentes et besoins, classes sociales, le tourisme en France
- Formes juridiques et TRE, code du travail, NAF et code APE, convention collectives, modèles hiérarchiques, code du sport

UC2 : **Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure**

*Domaines
d'intervention*

- bureautique, cartographie, réglementation, Secours et sauvetage en mer, étude financière et partenariat, moyens matériels
- Méthodologie et TRE, météorologie, techniques d'animation, secours et sauvetage en mer
- Méthodes d'évaluation, élaboration de bilans, durée de vie d'un produit

Et deux sont spécifiques à la mention.

UC3 : **Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ de la mention « Motonautisme et disciplines associées »**

*Domaines
d'intervention*

- Méthodes pédagogiques, détermination des objectifs, fondamentaux : VNM, ESH, Bateaux, réglementation maritime
- Moyens spécifiques, sécuriser une zone de navigation, fiche de séance, techniques de démonstration, outils d'évaluation

UC4 : **Mobiliser les techniques de la mention « Motonautisme et disciplines associées » pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage**

*Domaines
d'intervention*

- Randonnées VNM, techniques ESH, Fondamentaux bateaux, Slalom Bras et Run
- Randonnées Run, engins tractés, ESH, N2000
- Mécanique, fibre, réglementation, secours et sauvetage en mer

Les quatre unités capitalisables constitutives du diplôme, sont définies par les objectifs d'acquisition de compétences bien définies

Chaque unité capitalisable, quel qu'en soit le mode d'acquisition (par un examen d'épreuves ponctuelles ou par le dispositif VAE), est délivrée sans durée de validité.

** Décret no 2015-1527 du 24 novembre 2015 relatif au brevet professionnel, au diplôme d'Etat et au diplôme d'Etat supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport*

CFA EIGL

Siège social : 1, rue Les Marines de Saint Clair – Bât. A – porte 4 – 34200 SETE – 04 67 18 21 23 / 06 12 15 81 16-
eiglformations@gmail.com – www.eigl.fr – Siret : 750 103 947 00016 – UAI 0342544F -Enregistrée à la Directe ss le n° 913407503 34